

Agnès Maître - 06 79 82 51 41 - agnesmaître@orange.fr
Virginie Jean-Bossard - 06 64 40 66 66 - virginiejeanbossard@orange.fr
Elise Lemaire - 06 58 14 68 84 - eliselemaire@yahoo.fr
Nathalie Dujardin – 06 83 23 99 65 - natduj@gmail.com

Paris, le 3 novembre 2018

Collectif « parents d'élèves 75 » - <https://parentsdeleves75.fr>
Collectif « suppression des districts » suppression.districts.paris@gmail.com

Rectorat de Paris : Catherine MERCIER-BENHAMOU, Antoine DESTRÉS,
Christelle GAUTHEROT, Luc PHAM

Monsieur Jean-Michel COIGNARD
Directeur d'académie

Mairie de Paris : Patrick BLOCHE, Hélène BIDART

Copie : **FCPE Paris** : Isabelle Rocca, Luis Ivars, Jean-Jacques Renard

12 boulevard d'Indochine
75019 Paris

PEEP Paris : Samuel Cywie

Objet : poids réel des notes de compétences, disciplinaires et des bonus dans Affelnet

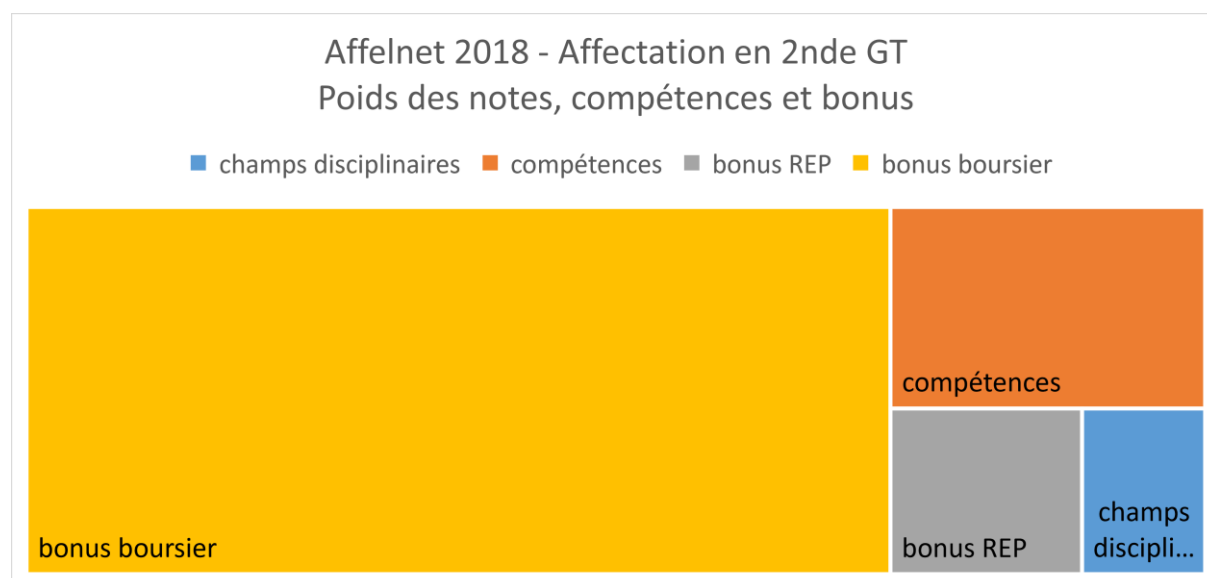
Monsieur,

Nous vous adressons des statistiques sur l'édition 2018 d'Affelnet en ce qui concerne l'affectation en seconde Générale et technologique (2GT). Nous avons pu grâce à notre réseau de parents accéder à un grand nombre de fiches affelnet que nous avons étudiées. L'objet de ces statistiques est de préciser le poids relatif des points de compétence, de champ disciplinaire et différents bonus, et ainsi de déterminer ce qui compte le plus pour l'affectation.

Affelnet est un concours où les élèves qui ont le plus de points sont affectés avant ceux qui ont le moins de points. **Ce qui est important** donc n'est pas le nombre de points dans l'absolu, mais **le nombre de points entre celui qui a le plus de points et celui qui en a le moins**. C'est donc dans cette perspective que s'inscrit cette étude.

Nous allons commencer par **deux graphiques et leurs analyses**.

Graphique 1 : poids des bonus, compétences et champ disciplinaires pour dans l'affectation d'élèves en 2GT à Paris (hors bonus district)

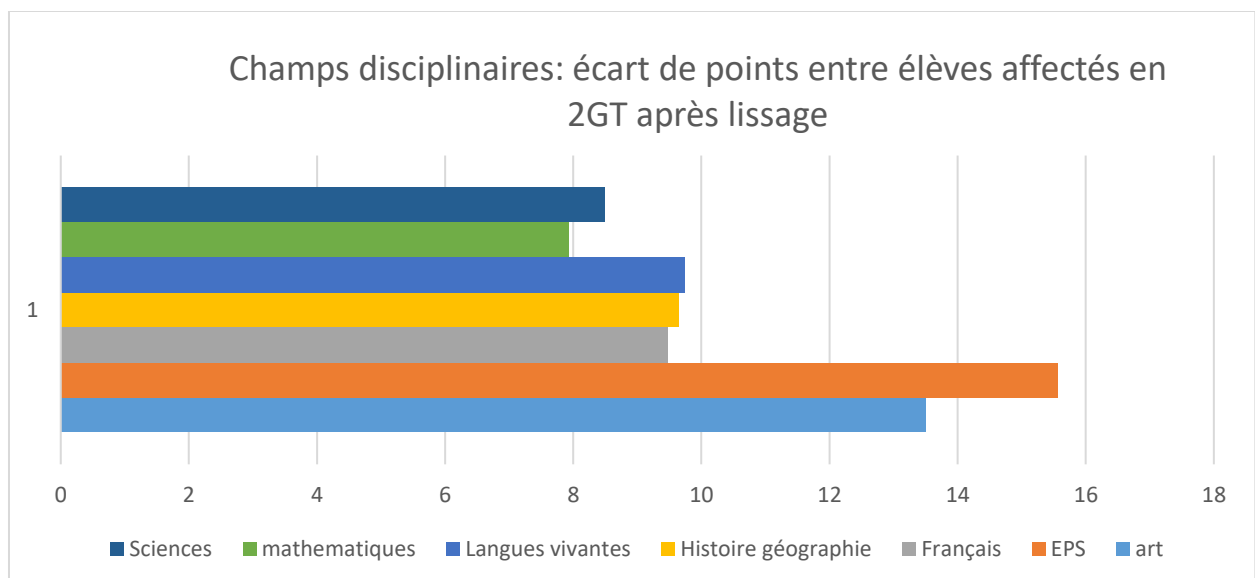


On voit sur ce graphique

- **Le bonus REP compte pour presque deux fois plus que les notes des champs disciplinaires**
- Les **compétences** comptent pour **trois fois plus** que les notes des **champs disciplinaires**
- Le bonus **boursier** a un poids prédominant

*Notons ici, qu'en l'absence de référentiel parisien ou à minima au sein du district, certains collèges ont été manifestement plus sévères que d'autres sur l'attribution des points de compétences. Compte tenu du poids relatif des compétences, cela a un impact très fort sur **l'affectation**. Beaucoup des fiches sur lesquelles nous avons travaillé et pour lesquelles les parents ont fait des recours présentaient des compétences plus basses, avec une surreprésentation de certains collèges.*

Graphique 2 : poids des différents champs disciplinaires les uns par rapport aux autres (pour des élèves affectés en 2GT)



On voit sur ce graphique que l'écart de points entre élèves affectés en 2GT est significativement plus importante en EPS et art qu'en math et sciences. On gagne donc plus de points avec le sport et les arts qu'avec les mathématiques et les sciences.

Le poids du sport dans l'affectation est donc deux fois plus important en sport qu'en mathématiques. **Du point de vue strict de l'affectation, il vaut donc mieux être bon en sport que bon en mathématiques.**

La deuxième partie de ce courrier, en annexe, est plus technique et explique comment ont été calculées ces données.

En vous priant d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués, nous espérons que ce courrier suscitera votre intérêt. Nous restons bien sûr à votre disposition.

Pour les cosignataires,

Agnès Maître

Annexe

Calcul de l'écart des points entre élèves

Les points affelnet se divisent en bonus (District, boursier, REP) et points de compétences et points de champs disciplinaires

✓ Le bonus district

Un élève qui postule dans son district a le bonus maximum. Sinon il a 0 points de district.

Il avait été annoncé que le bonus district serait en 2018 serait de 9600 points mais au vu des fiches affelnet, il apparait que le bonus a été cette année de 8000 points. Cependant ce nombre de points est énorme, si bien qu'il soit égal à 8000 ou 9600 ne change rien à l'affectation. Si on postule en dehors de son district, on est classé après tous les autres élèves, donc avec aucune chance d'obtenir le lycée demandé en dehors de son district. Par la suite, *je ne considère donc plus ce bonus*, et par conséquent, **je ne considère ici que des élèves qui postulent au sein de leur district** et seront pour leur très grande majorité affectés.

✓ Le bonus Boursier

Un élève boursier a 4800 points, un élève non boursier 0 points. **L'écart de points entre celui qui a le plus de points et celui qui en a le moins est de 4800 points.**

✓ Le bonus REP

Un élève qui a fait toute sa scolarité de collège dans un collège REP bénéficie de 480 points. Les boursiers qui bénéficient déjà du bonus boursier ne peuvent cumuler et ne peuvent pas avoir le bonus REP. **Donc l'écart de point entre celui qui a le bonus REP et celui qui ne l'a pas est de 480 points**

✓ Les points de compétences.

En troisième, chaque collège doit évaluer les 8 compétences du socle (maîtrise très satisfaisante 50 pts, maîtrise satisfaisante 40 points, maîtrise fragile 25 pts, maîtrise insuffisante 10 points). Au vu des données sur les fiches affelnet, la grande majorité des collèges mettent pour les élèves qui iront en 2GT, une « maîtrise satisfaisante » ou « très satisfaisante » pour chacune de leurs compétences.

Dans la suite, je ne considère donc que les élèves qui ont 40 ou 50 points à leurs compétences. Le nombre de points maximum pour les compétences est de 4800 points, obtenus par les élèves qui ont 50 pts à chacune de leurs 8 compétences. Pour arriver à ce total, il faut multiplier par 12 la somme des notes pour les 8 compétences. Donc un élève qui a une maîtrise très satisfaisante (50 pts) à toutes ses compétences a 4800 points ($50\text{pts} \times 8\text{compétences} \times \text{coef } 12$). Un élève qui a une maîtrise satisfaisante (40 pts) a 3840 points ($40 \times 8 \times 12$). **L'écart entre ces deux élèves est de 960 points.** C'est ce qui compte pour Affelnet.

Bien sûr si on ne se limite pas à ceux qui ont des « maîtrises satisfaisantes » ou « très satisfaisantes » de leurs compétences et on considère aussi des élèves qui ont une « maîtrise fragile », cela augmente encore la différence de points entre celui qui a le plus de points et celui qui en a le moins, et augmente d'autant le poids des compétences par rapport aux champs disciplinaires. Cependant, il s'agit de cas qui restent rares et n'ont pas d'impact fort sur la statistique. Pour les élèves concernés, il y a bien sûr un impact énorme sur leur affectation. On se limite donc ici dans cette analyse à des « maîtrises satisfaisantes » et « très satisfaisantes » et donc à un écart de points de 960.

✓ Les champs disciplinaires

Dans cette partie, ne discutant que de Affelnet 2GT, je me limite aux élèves qui ont plus de 10/20, ceux ayant moins de 10/20 en 3^{ème} n'étant en général pas orientés en 2GT.

Les notes sur 20 obtenues par chaque élève dans chaque champ disciplinaire en troisième sont moyennées par trimestre et transformées en évaluation « objectifs ».

- pour $15 \leq \text{note} \leq 20$ « objectifs dépassés » et on attribue 16 points dans l'évaluation par objectifs
- pour $10 \leq \text{note} < 15$ « objectifs atteints » et on attribue 13 points dans l'évaluation par objectifs
- pour $5 \leq \text{note} < 10$ « objectifs partiellement atteints » on attribue 8 points dans l'évaluation par objectifs
- pour $0 \leq \text{note} < 5$ « objectifs non atteints » et on attribue 3 points dans l'évaluation par objectifs

A partir de ces points (évaluation par objectifs) pour chaque champ disciplinaire et par trimestre, affelnet opère une moyenne sur l'année. Ensuite les notes sont lissées. Il ne s'agit pas avec ce lissage d'harmoniser les notes entre les collèges, mais uniquement de ramener à l'échelle de Paris, la distribution des notes de chaque champ disciplinaire à une même moyenne et un même écart type.

Enfin affelnet applique un coefficient 4 et somme l'ensemble des notes lissées affectées de ce coefficient pour obtenir le nombre de points correspondant aux champs disciplinaires. En théorie on pourrait croire qu'il est possible d'avoir de 0 et 4800 points pour les champs disciplinaires, mais l'écart entre élèves est en fait beaucoup plus faible. C'est cet écart qui compte et non les 4800 points.

A partir des fiches affelnet, nous avons ainsi pu savoir pour chaque champ disciplinaire, en quoi se transforment les 13 et 16 points qui correspondent donc aux notes extrêmes obtenues par les élèves entant en 2GT. Par exemple un 13 en math (notation par objectif) se transforme en 104.282 et un 16 (notation par objectif) se transforme en 112.215 points lissés. Ainsi nous avons pu voir que l'écart entre ces valeurs de points lissés est de 8 points en maths, 8,5 en sciences, entre 9,5 et 9.7 en français, Histoire-géographie et langues, 13.5 en art et 15.5 en EPS. En sommant ces écarts de points lissés pour les 7 champs disciplinaires et en multipliant par le coefficient 4, on obtient ainsi l'écart de point maximum entre élèves pour les champs disciplinaires. C'est **cet écart de 297 points pour les champs disciplinaires qui compte dans l'affectation.**

Agnès Maître (agnesmaître@orange.fr), collectifs « suppression des districts » et « parentsdeleves75 » septembre 2018